



Une randonnée proposée par Netra

La ville et le château de Richelieu ont été bâties sur la propriété familiale du célèbre cardinal. Du château il ne reste plus qu'un parc arboré et quelques pavillons. La ville, en revanche, a gardé la marque de l'architecture de la première moitié du XVIIe siècle. Cette promenade urbaine et au sein du parc permet d'aller à la rencontre de ce riche patrimoine.

	Durée	1h 35
	Distance	5,47 km
	Dénivelé positif	2 m
	Dénivelé négatif	2 m
	Point haut	56 m
	Point bas	52 m

	Difficulté	Facile
	Retour au départ	Oui
	Activité	Pédestre
	Commune	Richelieu (37120)



Trace n° 377748

Description

Départ de la Place du Cardinal, située entre la Porte Sud de la ville et le Parc de [Richelieu](#). Places de stationnement disponibles tout autour de la statue du Cardinal de Richelieu.

(D/A) Face à la statue, aller à gauche, franchir l'ancien fossé (plan) et entrer dans la ville en passant sous la Porte Sud (dite de [Châtellerault](#)). Croiser une rue et déboucher Place du Marché (*jet d'eau central, église sur la gauche que l'on visitera plus tard*). Contourner la place par la droite (ou bien la traverser en biais à droite). Dépasser la Rue des Halles et, après un bar, pénétrer à droite sous lesdites halles. Traverser les halles et, au bout, traverser la Place Louis XIII (fontaine).

(1) Au fond de la place (*légèrement à droite, la Porte Est, qui ne débouche en fait sur rien*), tourner à gauche Rue des Gauthiers. Au Stop, tourner à gauche Rue Traversière. Croiser la Rue de la Galère et noter sur la droite *l'arrière d'un hôtel particulier*.

(2) Au croisement suivant, suivre à droite la Grande Rue et noter de part et d'autre les hôtels particuliers. À *chaque entrée, une petite plaque indique la date et les conditions de construction du bâtiment*. À *l'intérieur du n°21, Chapelle de la Très Sainte-Trinité*. Aboutir Place des Religieuses et noter en face *la Porte Nord, dite de Chinon*. Au feu tricolore, continuer tout droit et passer sous la Porte Nord.

(3) Tourner tout de suite à gauche et longer l'ancien fossé à main gauche. À l'angle du fossé, virer à gauche, Avenue du Québec, et continuer à longer le fossé. Au croisement (*au bout de la rue à droite, l'ancienne gare de chemin de fer*), continuer tout droit le long du fossé occupé par des jardins privés.

(4) À la hauteur d'un croisement côté droit, emprunter à gauche la passerelle qui permet de franchir le fossé et passer sous un petit porche. À la sortie, tourner à gauche puis tout de suite à droite Rue Traversière. Au croisement (*statuette à l'angle en face côté droit*), prendre à droite la Rue Henri Proust. Plus loin, virer à gauche avec cette rue et déboucher Place du Marché.

(5) Tourner alors à droite et passer au pied de l'église. À l'angle de l'église, prendre à droite la Rue de Loudun. Au bout, *au pied de la Porte Ouest, dite de Loudun*, s'engager à gauche dans la Rue du Chantier. La ruelle vire à gauche puis oblique encore à gauche. Au croisement, tourner à droite pour quitter la ville par la Porte Sud empruntée au début, et rejoindre la Place du Cardinal.

(D/A) Traverser la place et entrer dans le parc de Richelieu. Après quelques bâtiments, à un croisement, continuer tout droit dans une allée bordée d'arbres, avec un canal à main gauche.

(6) Au croisement suivant, emprunter à gauche le pont sur le canal et prendre pied sur l'île où était érigé le Château de Richelieu dont il ne reste rien. Faire le tour de l'île dans un sens ou dans l'autre (*beaux arbres sur le pourtour et roseraie centrale*). Emprunter à nouveau le pont et revenir au croisement.

(6) Continuer en face dans une petite allée bordée d'ifs (non figurée sur la carte). Contourner un bassin par la droite ou la gauche, poursuivre en face et arriver à la grille d'honneur (*ancienne entrée principale*). Tourner à gauche et ignorer l'allée perpendiculaire tout de suite à gauche. Au croisement suivant, prendre à gauche l'allée bordée de platanes avec une grande pelouse (interdite) sur la droite. Passer au pied du pavillon dit "Le Dôme".

(7) À l'intersection qui suit, à proximité de l'île du château, oblier à droite et passer au pied d'une colonne artésienne (source) à

Points de passage

D/A - Place du Cardinal (Richelieu)

N 47.011079° / E 0.324196° - alt. 54 m - km 0

1 - Place Louis XIII (Richelieu)

N 47.012618° / E 0.326186° - alt. 52 m - km 0.32

2 Rue Traversière x Grande Rue

N 47.013993° / E 0.323815° - alt. 53 m - km 0.66

3 Porte Nord

N 47.016624° / E 0.323436° - alt. 53 m - km 0.95

4 Passerelle

N 47.013587° / E 0.321267° - alt. 54 m - km 1.49

5 Place du Marché - Église Notre-Dame (Richelieu)

N 47.012574° / E 0.323558° - alt. 54 m - km 1.82

6 Croisement - Accès à l'île du château

N 47.007007° / E 0.324851° - alt. 54 m - km 2.76

7 Intersection

N 47.006411° / E 0.324931° - alt. 54 m - km 3.57

8 Croisement - Barrière forestière

N 47.00325° / E 0.328329° - alt. 54 m - km 4.05

9 Les Caves

N 47.006608° / E 0.329917° - alt. 56 m - km 4.56

D/A - Place du Cardinal (Richelieu)

N 47.011075° / E 0.324198° - alt. 54 m - km 5.47

main droite. L'allée ombragée ondule avec la grande pelouse sur la droite. Ignorer une allée privée venant de la droite et aboutir à un croisement juste après une barrière forestière.

(8) Tourner alors à gauche (ne pas franchir le canal), passer une autre barrière forestière et suivre un chemin ombragé qui rejoint rapidement le bord du canal (à main droite). Au croisement suivant, tourner à droite, franchir le canal et aboutir aux Caves (pavillon).

(9) Prendre l'allée à gauche et dépasser, à main droite, une rotonde arborée puis l'Orangerie. Continuer dans l'allée maintenant bordée de peupliers. Au croisement suivant, tourner à gauche. Franchir successivement trois canaux et noter sur la droite un système d'écluses et un petit bâtiment (accès interdit pour raisons de sécurité). Après le troisième canal, virer à droite, sortir du parc et rejoindre la Place du cardinal (**D/A**).

Informations pratiques

Des chaussures de sport suffisent pour ce circuit urbain et sur des chemins de très bonne tenue dans le parc.

Bars-restaurants et tous commerces dans la ville de Richelieu. Toilettes dans le parc.

Marché ou foire le lundi et le vendredi matin, sur la Place du Marché et sous les Halles.

Plan détaillé utile (au minimum celui qui accompagne la présente description). Le temps indiqué est un temps de marche, qui ne tient pas compte des nombreux arrêts potentiels et autres visites.

Horaires d'ouverture du parc :

- Du 1er octobre au 31 mars : 09h00-18h00.
- Du 1er avril au 30 septembre : 09h00-20h00.

Fermeture le 25 décembre et le 1er janvier, ainsi qu'en cas d'intempéries.

La randonnée est constituée de deux boucles, une en ville et une dans le parc, partant toutes deux de la Place du Cardinal (**D/A**). Il est proposé de démarrer par la boucle en ville et de finir par la boucle dans le parc mais l'ordre inverse est évidemment possible, de même qu'il est possible de n'effectuer qu'une seule des deux boucles.

Randonnée effectuée une quinzaine de fois par l'auteur, avec diverses variantes, la dernière le 1er janvier 2025.

À voir

Eléments d'histoire :

La ville et le château de Richelieu ont été construits entre 1632 et 1642, selon les plans de l'architecte Jacques Lemercier (1585-1654), sur le domaine où le Cardinal (1585-1642) avait passé une partie de son enfance. Abandonné à la révolution et vendu pierre par pierre en 1805, le château a complètement disparu : ne restent dans le parc que quelques pavillons qui ont été épargnés. Bâtie au cordeau, entourée de fossés et encadrée de portes monumentales, la ville présente un riche patrimoine de la première moitié du XVII^e siècle : hôtels particuliers, église, halles, ...

Pour plus de détails, voir le site officiel de la [commune de Richelieu](#).

En ville :

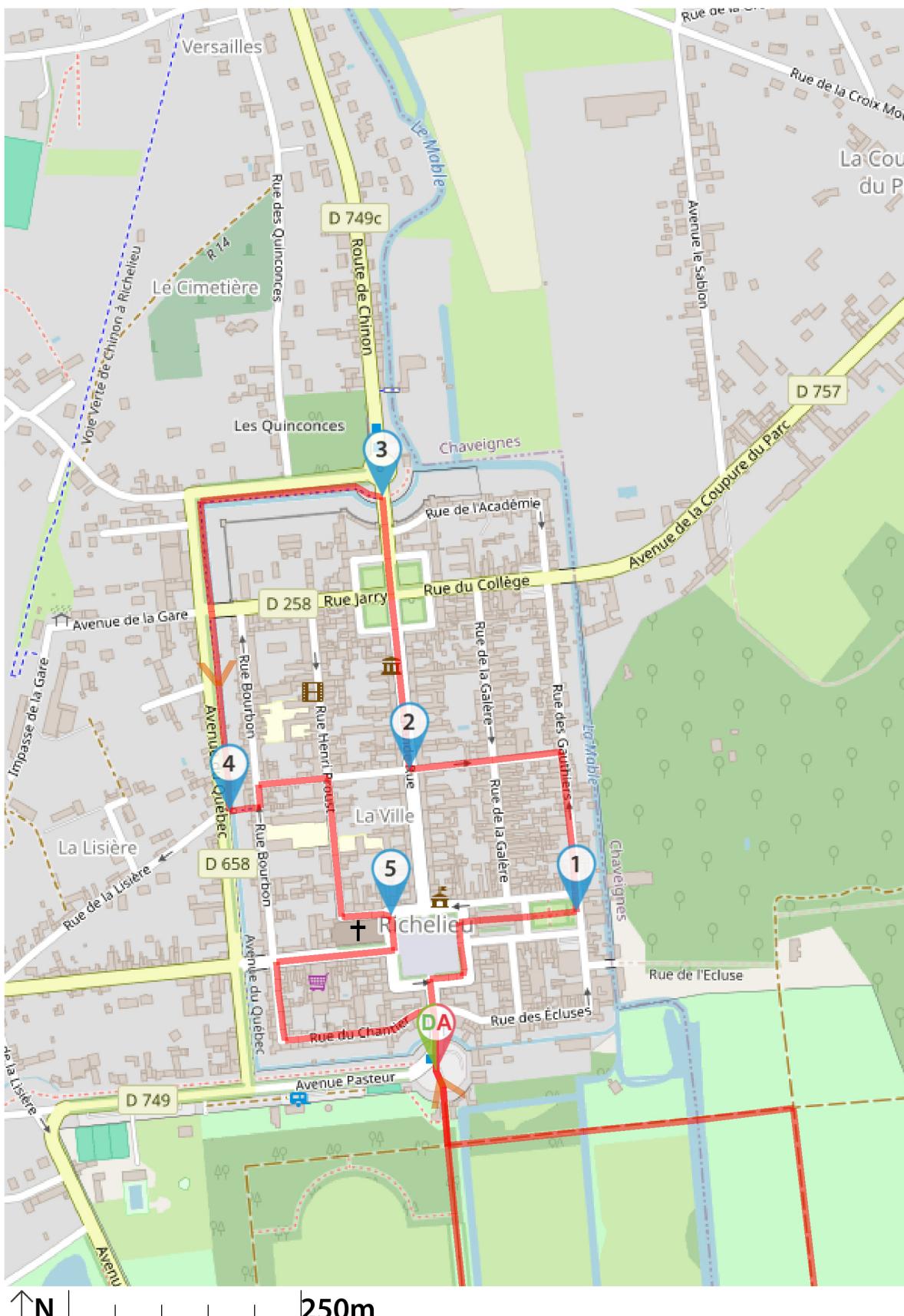
- Portes monumentales (l'itinéraire passe par les quatre portes situées aux quatre points cardinaux).
- Halles avant (**1**).
- Hôtels particuliers Place du Marché, Grande Rue, et Place des Religieuses.
- Espace Richelieu, 28 Grande Rue, consacré à l'histoire du Cardinal et de la ville. Consulter les [horaires et tarifs](#).
- Église Notre-Dame (**5**) de style baroque.
- Musée de Richelieu, dans l'Hôtel de Ville Place du Marché, présentant des œuvres d'art qui ont été détenues par le Cardinal. Consulter les [horaires et tarifs](#).
- Anciens fossés occupés aujourd'hui par des jardins.

Dans le parc :

- Hors itinéraire, à droite après le 1er croisement, aire de jeux et quelques animaux en enclos.
- Ile où était érigé le château, à proximité de (**6**).
- Bassin aux carpes et grille d'honneur, après (**6**).
- Le Dôme (**7**), pavillon qui était un élément des écuries. Ouvert au public, il permet de voir une maquette ainsi que deux anciennes gravures du château (noter que les graveurs ont fait preuve d'imagination en dessinant des collines à l'arrière-plan). Se trouve également un moulage de la statue "L'esclave apaisé" de Michel-Ange, dont l'original était dans le château et se trouve aujourd'hui au Musée du Louvre.
- Les Caves (**9**). Pavillon ouvert au public, avec deux anciens pressoirs à l'étage et des caves-tunnels avec un ancien fût (lampe de poche utile).
- L'Orangerie, après (**9**), qui ne se visite pas.
- Canaux, nombreux arbres majestueux, roseraies.

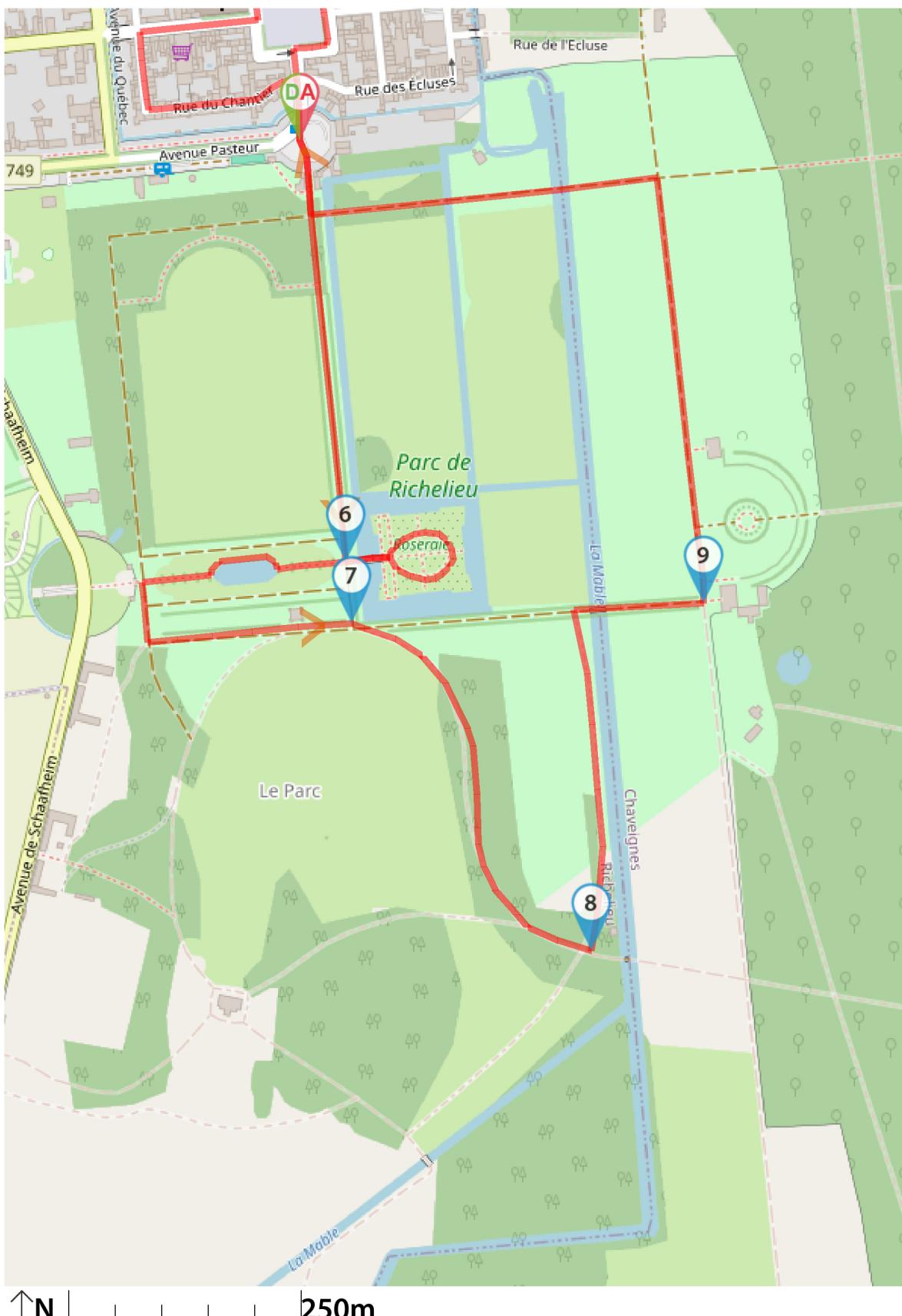
Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-sur-les-pas-du-cardinal-de-richelieu/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



250m

All maps © CC-BY-SA OpenStreetMap contributors

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

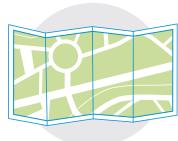
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



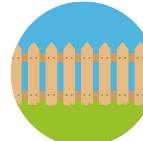
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.